

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL EN VEILLE...

Lettre d'information n°5

Chaire Entrepreneuriat Social ESSEC - Mai - Juin 2006

EDITO :

La mise en réseau est devenue une réalité et une nécessité de notre économie. Parce qu'elle met l'Homme au cœur de son projet, l'économie sociale et solidaire, plus que toute autre, est une économie de réseau. Une économie dans laquelle se créent constamment de nouvelles opportunités de partenariat : que ce soit afin de décupler l'impact social et l'efficacité des initiatives entreprises dans un même but, à l'instar de la nouvelle « Alliance pour la Planète » ; que ce soit afin de mutualiser les expériences et de coordonner les initiatives, à l'image des « groupes pour la qualité » mis en place par les ONG de solidarité internationale ; ou que ce soit encore afin de repenser l'économie, comme le rêve le projet SOL, qui veut créer une monnaie non spéculative basée sur une vision différente de la création de richesse. Toujours dans l'innovation, les entrepreneurs sociaux savent, pour développer leurs actions et accroître leur impact, aussi bien créer de nouveaux réseaux qu'utiliser les réseaux existants, grâce à Internet et aux nouvelles technologies. Kiva.org, suivant les traces de la bourse aux financements solidaires, propose ainsi un nouvel outil pour le développement du micro-financement en mettant en relation directe épargne individuelle et micro-projets de création d'entreprise. C'est aussi sur la mise en réseau des talents et des expériences que notre chaire fonde son approche pédagogique et sa contribution au développement de l'entrepreneuriat social et de la responsabilité sociale des entreprises, à l'instar de ce que vous propose tous les deux mois cette lettre d'information « L'entrepreneuriat social en veille ».

Pour l'équipe de la chaire, Thierry Sibieude

INITIATIVES SOCIALEMENT INNOVANTES

Une nouvelle monnaie pour les structures de l'économie sociale et solidaire

Au fil du temps, les monnaies officielles ont perdu leur usage originel de vecteur d'échanges pour devenir une fin en soi, un objet d'accumulation. Les raisonnements à court terme, imposés par la logique spéculative, offrent peu de place à la valorisation des initiatives plaçant le respect des Hommes et de l'environnement au cœur de leur projet. C'est de cette réflexion globale sur la création de richesse et l'échange qu'est né le projet SOL. A l'histoire de l'initiative, un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire. Leur idée de départ était d'imaginer une monnaie ayant comme finalité de replacer l'économie au rang de moyen et non de fin, avec l'objectif de développer les structures et les offres de l'économie sociale et solidaire ainsi que les interactions entre ces structures. Le projet repose sur 3 circuits d'échanges interconnectés, réunissant associations, consommateurs, entreprises et collectivités territoriales. Le circuit *SOL Coopération* tout d'abord, permet aux adhérents du réseau SOL d'obtenir des points en récompense d'achats en euro effectués dans les structures du réseau, ou encore en échange de comportements responsables (recyclage des déchets, co-voiturage...). Ces points, crédités sur un compte spécifique, peuvent en retour être utilisés dans l'ensemble des entreprises, structures et collectivités territoriales adhérentes au réseau. Le deuxième circuit, *SOL Engagement*, cherche à développer l'engagement volontaire et citoyen de chacun. Le temps investi par les individus dans des activités d'utilité collective est valorisé sous la forme d'une carte, donnant accès à des réductions dans les structures du réseau. Enfin, le *SOL Affecté*, distribué par les collectivités territoriales ou les comités d'entreprises, fonctionne comme un système de titres de paiement pour des biens et services particuliers de l'économie sociale et solidaire, à l'instar des chèques service ou petite enfance. Dernier aspect de la monnaie SOL : elle ne

permet pas la spéculation. C'est une monnaie fondante, dont la valeur diminue pour son détenteur lorsque ce dernier ne l'utilise pas. La valeur perdue transite alors vers un fonds commun dont la somme est réaffectée à différents projets. Une expérimentation collective de SOL a démarré en novembre dernier, dans 3 régions françaises (Bretagne, Ile de France et Nord Pas de Calais), avec l'appui des Conseils Régionaux des Régions, d'entreprises de l'Economie Sociale (MACIF, MAIF, Crédit Coopératif et Chèque Déjeuner) et du Fonds Social européen dans le cadre d'un programme Equal.

Pour en savoir plus, contacter la coordination nationale du projet : cw.projet.sol@ouvaton.org

Faites un prêt solidaire!

Au printemps 2004, Matthieu et Jessica Flanney effectuent un séjour de plusieurs mois pour les services de Village Enterprise Fund (VEF), une ONG de solidarité internationale. A leurs retours, convaincus de l'impact incroyable du micro-crédit dans le développement des communautés rurales africaines, ils décident de contribuer plus activement au développement de ce secteur. Ils créent alors KIVA, structure pionnière et unique offrant la possibilité à n'importe qui à travers le monde de prêter de l'argent à un micro-entrepreneur du tiers-monde. Inauguré en 2005, le site kiva.org présente différents projets de création d'entreprise (essentiellement en Amérique Centrale et en Afrique, mais avec l'objectif de couvrir le monde entier) et vous offre la possibilité de financer en ligne, avec votre carte de crédit, celui ou ceux de votre choix. A la différence d'autres structures de micro-financement, Kiva supprime les intermédiaires et vous met en contact directement avec l'entrepreneur que vous financez. Tout au long de la durée du prêt, allant de 6 à 12 mois, un coordinateur terrain vous envoie chaque mois un compte-rendu des évolutions du projet ainsi que du remboursement du prêt. La sélection de ces micro-entrepreneurs s'effectue par l'intermédiaire d'instituts de micro-finance partenaires dans chaque pays, qui aident également Kiva dans le suivi des remboursements. Les prêts, pouvant démarrer à 25\$, sont entièrement reversés à l'entrepreneur bénéficiaire. Les taux d'intérêts sur ces prêts n'excèdent jamais 10%, un taux exceptionnellement bas dans le monde de la microfinance, possible en raison du fonctionnement de Kiva, par Internet, qui lui permet de réduire au maximum le nombre de ses intermédiaires, et donc ses frais de fonctionnement. Les intérêts ne sont en revanche pas reversés aux individus créditeurs mais à Kiva, qui utilise cette source de revenus pour financer la totalité de ses activités.

En savoir plus : kiva.org

Lancement de l'Alliance pour la Planète

Face à la dégradation environnementale de la planète et l'urgence d'agir concrètement, les principales associations de protection de l'environnement françaises ont décidé d'unir leurs forces afin de créer ensemble un pouvoir constructif et novateur susceptible de guider la société française vers une meilleure prise en compte de l'environnement : l'Alliance pour la Planète. Lors de la journée de lancement, le 22 mars dernier à l'Usine, les membres fondateurs de ce réseau rassemblant actuellement près de 50 organisations, issues tant de la sphère écologique que de la société civile, ont montré leur détermination à faire de ce réseau une force de proposition, résolument tournée vers l'action. Une des premières actions de l'Alliance intitulée « Quelle France pour 2012 ? » se focalisera sur l'interpellation des candidats aux élections présidentielles de 2007, afin que les mesures demandées par les associations écologistes depuis des années soient réellement mises en application. Mais au-delà des enjeux politiques, l'Alliance ambitionne de faire vivre la Charte de l'Environnement. Le mode d'organisation adopté se veut flexible, sans règlement intérieur et structuré autour de petits ateliers impliquant les différentes organisations membres. La structure sera chapeautée par un comité de pilotage pour la prise des grandes décisions et s'appuiera sur un Comité d'organisation, pour la soumission des propositions.

Pour en savoir plus : groupe-sos.org

MANAGEMENT DES ENTREPRISES SOCIALES

Les ONG de solidarité internationale s'unissent pour améliorer la qualité de leurs actions

Au cours des dix dernières années, plusieurs réseaux d'ONG de solidarité internationale se sont constitués dans le but d'améliorer la qualité et la transparence des actions humanitaires. Afin d'assurer la complémentarité de leurs travaux respectifs, ces différents réseaux ont créé en 2004 le groupe « Quality and accountability ». Ce dernier se réunit deux fois par an. Lors de sa dernière réunion, qui s'est tenue dans les locaux de Coordination Sud le 22 mars dernier, le groupe a accueilli deux nouveaux arrivants : les réseaux français URD (Urgence, réhabilitation et développement) et Synergie Qualité. Ces réunions biannuelles sont l'occasion pour les membres du groupe de présenter leurs plans de travail respectifs afin de repérer d'éventuels recoupements entre les différentes initiatives. Car si ces différents réseaux œuvrent tous en faveur d'un même objectif : l'amélioration de la qualité et de la performance des actions humanitaires, chacun d'entre eux s'attaque à une facette précise de la problématique. L' [ALNAP](#) (Active Learning Network for Accountability and Performance) veut améliorer les méthodes de reporting et d'évaluation des ONG en favorisant l'apprentissage par l'échange d'expériences. L' [HAP-I](#) (Humanitarian Accountability Partnership - International) cherche de son côté à améliorer la capacité des ONG à rendre des comptes aux bénéficiaires de leur action. [People in Aid](#) s'engage dans l'amélioration de la gestion des ressources humaines des ONG de solidarité internationale. Le [projet Sphère](#), quant à lui, s'est consacré à la réalisation d'un manuel définissant un ensemble de normes minimales et indicateurs de qualité des actions humanitaires, dont la pierre d'angle est une « Charte de l'humanité » déclarant les droits des populations sinistrées. Enfin, du côté des réseaux en France, le groupe [Synergie qualité](#) a publié en 2005 un guide pratique décrivant les 5 principes d'une action humanitaire de qualité. Pour en savoir plus : [ici](#)

NESsT : une autre idée de l'entreprise sociale

Le voyage de la Chaire entrepreneuriat social au Chili de cet avril fut l'occasion d'une rencontre passionnante avec NESsT, organisation œuvrant pour la professionnalisation des entreprises du tiers-secteur par le biais du développement de stratégies d'indépendance financière. Selon la « Nonprofit Enterprise and Self-sustainability » les entreprises à but non-lucratif ont trop souvent tendance à développer une approche court-termiste de leur financement, reposant sur un nombre limité de sources, sans garantie future de renouvellement. Afin de promouvoir une plus grande viabilité et efficacité des entreprises à but non-lucratif NESsT aide les structures du tiers-secteur à développer des stratégies de financement plus variées, axées sur le long-terme et privilégiant l'auto-financement. Par le biais de son Venture Fund (fond de capital-risque philanthropique) NESsT sélectionne des projets dans cinq pays d'Amérique Latine (Chili pour l'instant) et d'Europe de l'Est (Hongrie, Croatie, Slovaquie et République Tchèque), et apporte une assistance technique et financière afin de les accompagner vers une plus grande professionnalisation et consolidation financière de leur activité. Cet accompagnement passe par le concept moteur et clé du développement d'une « entreprise sociale », c'est-à-dire d'une activité génératrice de revenus, permettant à l'organisation d'auto-financer une partie de ses activités, mais restant (tant que possible) en accord voire en support de la mission sociale de l'organisation. Aux côtés de son Venture Fund, NESsT a également développé trois autres activités. NESsT Consulting Services est en quelque sorte une application du concept d'entreprise sociale développé par NESsT à lui-même. Il s'agit d'un service de conseil, payant, spécialisé dans les organisations à but non-lucratifs, développé dans les pays dans lesquels le NESsT venture fund n'intervient pas. NESsT University propose différents outils de formation pour des managers d'entreprises à but non-lucratifs. Enfin, NESsT Marketplace est le portail de vente en ligne des différentes publications sur l'entreprise sociale produites par NESsT. Pour en savoir plus : [nesst.org](#)

ENVIRONNEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Aide au financement : Le soutien à l'entrepreneuriat en banlieue se développe

La crise des banlieues de l'automne 2005 a accéléré le lancement de différentes initiatives en faveur de la création d'entreprise dans les quartiers sensibles. Selon un [récent sondage](#) réalisé par l'IFOP pour l'Adie et le Crédit immobilier de France, à l'occasion de la Semaine du microcrédit, 50% des jeunes et 27% des personnes issus des quartiers sensibles souhaitent créer leur entreprise. Ainsi, Renaud Dutreil, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, a

annoncé le 3 avril dernier la mise en place de [Maisons de la Création d'Entreprises](#) dans les quartiers en difficulté. Elles auront pour mission d'intégrer l'ensemble des étapes de la démarche de création : sensibilisation, information, conseil, aide au financement, aide à l'installation professionnelle et aide au suivi des jeunes entreprises. Ce projet, mis en œuvre par l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise), débutera avec deux premières maisons installées à Corbeil-Essonne et Argenteuil. Sans doute la MIEL (Maison de l'Initiative Economique Locale), développée sur la communauté d'agglomération Plaine de France depuis plusieurs années, pourra-t-elle partager son expérience en la matière. De son côté, PlaNet Finance a récemment annoncé le lancement de son programme « [Entreprendre en banlieues](#) ». Ce programme a pour objectif de susciter des initiatives de création d'entreprises dans une dizaine de Zones Urbaines Sensibles (ZUS) en France, par le soutien et l'animation d'un réseau d'associations d'entrepreneurs locaux, dont la vocation sera d'identifier et de préparer des porteurs de projets à la création d'entreprise par la microfinance. Un partenariat terrain est envisagé sur Mantes la Jolie avec l'association JEF (Jeunes Entrepreneurs de France, ex - JEM : Jeunes Entrepreneurs du Mantois), association d'entrepreneurs du Val fourré ayant décidé de promouvoir la création d'entreprise et de développer le coaching par des pairs dans les quartiers sensibles. Un partenariat entre PlaNet Finance, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Crédit mutuel, inauguré le 23 février dernier, permettra à PlaNet Finance de créer et d'animer une association dans le Rhône, parrainée par des chefs d'entreprise issus d'un quartier en difficulté. Les sommes prêtées aux créateurs d'entreprises, sous forme de crédits d'entreprise ou de microcrédit sociaux, par la banque partenaire, l'Adie, seront garanties par le Fonds de Cohésion Sociale. L'objectif est de soutenir au moins 400 créations d'entreprises nouvelles par an.

Accompagnement des entreprises sociales : Forum mondial Skoll 2006

Seize projets ont été distingués cette année par la fondation Skoll pour la promotion de l'entrepreneuriat social. Ils recevront un total de 13 millions de dollars pour la concrétisation dans les trois années à venir, d'un ou plusieurs axes de développement de leur initiative, définis en concertation avec la fondation. Lors de cette cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue le 30 mars dernier à l'Université d'Oxford, la fondation a également annoncé le lancement d'un partenariat d'une durée de trois ans avec Ashoka, organisation pionnière dans le soutien aux entrepreneurs sociaux. La fondation y investira un total de 3 millions de dollars. Forte de ses 25 années d'expérience et de son réseau de 1700 entrepreneurs sociaux dans 60 pays du monde, Ashoka apportera en échange son soutien au déploiement de l'action de la fondation Skoll.

En savoir plus : skollfoundation.org

Accompagnement des entreprises sociales : Compétition de business plans sociaux

Chaque année plusieurs dizaines d'équipes d'étudiants d'école de commerce s'affrontent sur la qualité de leur business plan social, lors de la Global Social Venture Competition. Initiée en 1999 par des étudiants de la Haas School of Business à Berkeley, cette compétition rassemble aujourd'hui deux autres écoles : la Columbia Business School aux Etats-Unis et la London Business School en Angleterre. La fondation Goldman Sachs, partenaire de cette initiative, distribue un total de 45 000 dollars aux vainqueurs de chaque école, sélectionnés tant en fonction de l'impact social de leur projet que de sa solidité financière. Les finales qui se sont tenues le 7 avril dernier à la Columbia Business School ont distingué trois projets : Mobile Medics, une entreprise de services médicaux privée dédiée à apporter des soins médicaux dans les villages isolés d'Inde ; Advanced Transit Enterprise, une entreprise commercialisant une technologie aérodynamique pour poids lourds, destinée à réduire la consommation globale d'essence de 200 millions de barils par an ; et enfin The Highland Tea Company, une entreprise commercialisant du thé Kenyan produit selon les principes du commerce équitable. La chaire devrait s'associer à ce concours dans les années à venir.

Pour en savoir plus : socialvc.net

Actualité juridique : disparition des programmes d'initiative communautaire

L'année prochaine démarre pour 7 ans, la nouvelle période de programmation des fonds structurels européens. Les Programmes d'initiative communautaire (PIC), qui avaient permis le financement de nombreux projets associatifs, disparaîtront. Depuis 2000, les PIC s'étaient installés dans le paysage du financement européen. Les priorités du programme EQUAL (égalité des chances et lutte contre la discrimination) seront réintroduites dans l'Objectif Compétitivité et Emploi des fonds structurels. La

coopération territoriale, actuellement financée dans le cadre du PIC INTERREG, deviendra un objectif à part entière des fonds structurels mais ses crédits seront revus à la baisse. Les futurs espaces transfrontaliers ou transnationaux devront donc se recentrer sur un nombre restreint de priorités. Le développement urbain, financé par le programme URBAN II, devrait concerner des territoires plus larges. Enfin le développement rural, jusque là soutenu par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ne fera plus partie de la liste des fonds structurels et sera placé sous l'autorité unique de la DG Agriculture de la Commission européenne. Voir l'article consacré à ce sujet sur associatis.com

INITIATIVES MARQUANTES DANS LE CHAMP DE LA RSE

Le mécénat d'entreprise a le vent en poupe

La création de fondations d'entreprise a le vent en poupe depuis la réforme du mécénat. 3 études publiées au mois de mars 2006 montrent que la loi Aillagon du 1^{er} août 2003, qui développe considérablement les avantages fiscaux consentis aux entreprises décidant de financer des projets d'intérêt général dans le cadre d'une action philanthropique, a joué son rôle d'accélérateur du mécénat. Selon la dernière [Enquête nationale auprès des fondations de l'Observatoire de la Fondation de France](#), les entreprises ont créé près de 5 fois plus de fondations en 2004 et 2005 qu'en 2003 : 21 créations en 2004 et 24 en 2005, contre 5 en 2003. Un engouement que viennent conforter les résultats d'un récent sondage mené par l' [Admical et l'Institut de sondage CSA](#) : 18% des entreprises de plus de 200 salariés pratiquent le mécénat, 53% de ces entreprises sont des PME et 30% pratiquent le mécénat de compétences (mise à disposition des compétences du personnel, sur leur temps de travail). De la même manière, le [Panorama 2006 des fondations d'entreprise](#), conduit pour la deuxième année consécutive par le cabinet Ernst & Young et le Centre Français des Fondations, confirme le vif regain d'intérêt impulsé par la loi Aillagon. Au-delà d'un simple état des lieux, cette étude s'est également attachée à analyser les motivations qui conduisent les dirigeants d'entreprise à créer leur fondation, les liens entre l'activité de l'entreprise et les actions d'intérêt général qu'elle choisit de soutenir et enfin, la qualité de la relation entre l'entreprise et sa fondation. Effet de mode ou courant de fond ? « Les créations de 2005 sont de nature à confirmer que la fondation d'entreprise devient réellement un outil stratégique permettant aux sociétés d'inscrire leurs engagements et préoccupations sociétales dans une démarche pérenne clairement identifiée. » La fondation d'entreprise « grave dans le marbre » l'engagement de l'entreprise pour l'intérêt général. Mais financer sa fondation répond également à une stratégie interne : « mobiliser ses salariés » est la 3^e raison invoquée, avec 39 % des réponses.

SFR invente le statut du collaborateur citoyen

SFR a annoncé le 14 mars dernier le lancement d'une initiative pionnière en matière de mécénat de compétences : la création d'un statut de « collaborateur citoyen ». Grâce à ce nouveau dispositif, tous les ans, 50 salariés pourront consacrer de 6 à 11 jours par an (rémunérés par l'entreprise) à leur activité associative et bénéficier d'une validation d'acquis d'expérience (VAE). Pour bénéficier d'un « forfait temps citoyenneté », le salarié devra faire partie d'une association œuvrant sur les thèmes du mécénat de SFR : la protection de l'enfance ou l'insertion de personnes handicapées. Le premier appel à candidatures sera lancé en mai et les dossiers seront sélectionnés en juin. Pour en savoir plus : connaitresfr.fr

Les syndicats s'engagent pour la RSE

Du 15 au 17 janvier dernier, s'est tenue la première Assemblée mondiale des syndicats sur le monde du travail et l'environnement, organisée par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) en collaboration avec l'OIT et le Pacte Mondial des Nations Unies. Intitulée « Fashioning a new deal », l'objectif principal de cette conférence était d'identifier les liens entre des conditions de travail viables et une gestion durable de l'environnement, afin de renforcer le poids et l'implication des syndicats tant au niveau national, qu'international, sur ces problématiques. Les participants ont mis en place une plate-forme mondiale sur le développement durable. Elle travaillera

sur le changement climatique, les dangers chimiques, la santé publique et l'accès aux soins. Le texte final prévoit également des campagnes contre le sida et l'accès à l'eau potable.
Pour en savoir plus : will2006.org

L'ACTUALITE DE LA CHAIRE

Journées d'immersion dans le secteur de l'insertion par l'activité économique

Du 8 au 9 mars 2006, lors de deux journées co-organisées par le groupe SOS et Jérôme Schatzmann (ancien directeur de la Table de Cana Montrouge et fondateur de la marque de vêtements équitables « Tudo Bom ? », dont le développement est soutenu par l'incubateur social de l'ESSEC), les étudiants de la promotion 2006 de la Chaire Entrepreneuriat Social de l'Essec ont découvert le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Reçus à « L'Auberge », restaurant employant des personnes en insertion, le jeudi soir, ils ont rencontré Nicolas Froissard, Responsable des partenariats du groupe SOS, qui leur a présenté les différentes activités du groupe ainsi que certains des enjeux majeurs du secteur de l'IAE. Les visites de Envie Saint-Denis, la Table de Cana Gennevilliers, Fairplace et Studio SMOM, ainsi qu'un déjeuner à l'Usine étaient au programme du jour suivant.

Rencontre professionnelles sur le micro-crédit

Le 12 avril dernier, les étudiants de la promotion 2006 de la Chaire Entrepreneuriat Social ont rencontré plusieurs représentants de structures du micro-crédit qui leur ont présenté le secteur et ses différentes opportunités de carrière : Thomas Favennec, Président d'Idéal, association intervenant dans le domaine du micro-crédit auprès de coopératives en Amérique Latine ; Catherine Snyers, Directrice des Ressources Humaines de l'Adie et enfin Medhi Duteil, Expert Senior en Développement et Directeur du Département Développement des programmes Afrique et Moyen-Orient chez Planet Finance.

Voyage de Chaire au Chili

Du 15 au 23 avril, 11 étudiants de la promotion 2005 de la Chaire entrepreneuriat social, ainsi que 3 étudiants des promotions supérieures, accompagnés de Thierry Sibieude, Marie Trelle-Kane (responsable des nouveaux projets) et Chantal Dardelet (responsable du projet « une prépa, une grande école, pourquoi pas moi ? »), sont partis à la rencontre des entrepreneurs sociaux et entrepreneurs socialement responsables du Chili. Ce voyage a permis aux participants de découvrir de nombreuses initiatives dans des domaines aussi variés que l'éducation, la lutte contre la pauvreté, le médico-social, le commerce équitable, le microcrédit ou encore la RSE. Le professionnalisme des différents projets présentés et les nombreuses innovations en matière de recherche de financement, d'implication des bénéficiaires et de la société civile, seront probablement la source de nombreuses idées nouvelles pour d'éventuels futurs projets menés par les étudiants de la Chaire, ses professeurs ou partenaires. Un dossier rassemblant les comptes-rendus des différentes rencontres et une synthèse problématisée est actuellement en cours de préparation.

Un article est paru dans les journaux « La Segunda » et « Chiletech » (chiletech.com) au sujet de cette visite de la chaire ESSEC entrepreneuriat social chez Recycla Chile S.A., l'une des structures que nous avons rencontrées, pionnière dans le secteur du recyclage au Chili et employant d'anciens détenus et de réfugiés politiques colombiens.

Journées d'immersion dans le secteur de la solidarité internationale

Les 2 et 3 mai dernier, les étudiants de la promotion 2006 de la Chaire Entrepreneuriat Social ont rencontré divers acteurs du secteur de la solidarité internationale. Ouvert par une Conférence de l'AFD (Agence Française de Développement) et de la Mission de la Coopération Non Gouvernementale, ce court séminaire s'est prolongé le lendemain par des conférences de la Croix-Rouge, de l'ACTED, d'Amnesty International, du SIDI et de Véolia Waterforce, qui ont permises aux étudiants d'effectuer un court tour d'horizon des enjeux majeurs de ce secteur.

Un **séminaire d'application**, module de recherche appliqué ouvert à l'ensemble des étudiants de l'Essec, s'est ouvert le 27 mars dernier, sur le thème de la gestion de la diversité dans l'entreprise. Intitulé « **Personnes handicapées, seniors, femmes et « minorités visibles : mettre en oeuvre l'égalité des chances dans le cadre des processus de recrutement** » , il est animé par Thierry

Sibieude et Rodolphe Vidal. Dans le cadre de ce séminaire les étudiants de la Chaire participent, aux côtés d'autres grandes écoles, à une enquête du Syntec Recrutement « Le défi de la diversité : l'identification des talents ». Cette enquête fait partie d'un ensemble d'actions du Syntec Recrutement, dont une présentation sera faite lors d'un colloque le 22 juin 2006, avant que ne soit remis un livre blanc aux pouvoirs public (plus d'informations sur syntec-recrutement.org).

Une nouvelle recherche appliquée : « Les travailleurs handicapés à la SNCF : au-delà des principes d'égalité des droits et d'égalité des chances, quels parcours dans l'entreprise ? »

Dans le cadre du déploiement de sa politique de lutte contre les différentes formes de discrimination à l'encontre des travailleurs handicapés, la Mission Centrale Travailleurs Handicapé Département Emploi-Ressources de la Direction Déléguée à la GRH de la SNCF a confié à la Chaire Entrepreneuriat Social une mission dont le but est de mieux comprendre et d'améliorer la gestion des carrières des travailleurs handicapés. Après une phase d'analyse qualitative et quantitative de la gestion des carrières, de benchmark des meilleures pratiques et d'identification des jeux d'acteurs, les premiers résultats seront livrés fin 2006, pour un rendu final à l'automne 2007. Cette recherche-action est conduite par Agathe Batcabe-Lacoste, étudiante de la Chaire, apprentie à la Mission Centrale Travailleurs Handicapé de la SNCF, encadrée par Thierry Sibieude et Rodolphe Vidal.

Adhésion de la chaire à l'European Venture Philanthropy Association

La candidature de la Chaire Entrepreneuriat Social pour devenir membre associé de l' [EVPA](#) (European Venture Philanthropy Association) a été retenue. La Chaire avait en effet été sollicitée lors du dernier voyage d'étude à Londres, où Rob John, consultant pour l'EVPA, avait présenté au groupe le capital-risque philanthropique (« Venture Philanthropy »), dans les locaux du Skoll Center où il est intervenant. L'EVPA est un réseau de professionnels et académiques oeuvrant dans le domaine du capital-risque philanthropique ou s'y intéressant, et qui a pour mission la promotion de cette forme d'investissement social à travers l'Europe.

Le 30 mars dernier, Thierry Sibieude a participé à la **réunion fondatrice du comité d'orientation et de développement de l'entrepreneuriat social**, présidé par Hugues Sibille. La prochaine réunion fixée le 13 juin prochain permettra de fixer les premières actions avec notamment en perspective l'organisation des premières assises de l'entrepreneuriat social fin 2006 ou début 2007

Rodolphe Vidal, ingénieur de recherche au sein de la Chaire, a participé à la [conférence «Responsible reporting»](#) du 03 mars dernier à Bruxelles organisée par l'équipe RSE de la Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances de la Commission Européenne. L'objet de cette conférence était triple :

- annoncer officiellement le lancement de l'Alliance européenne pour la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (European Alliance for CSR) ;
- présenter un état des lieux du reporting développement durable / RSE en Europe ;
- discuter des méthodes, outils et enjeux de ce reporting.

Plusieurs représentants de l'Economie Sociale et du secteur non-profit étaient présents. Au-delà des questions techniques du reporting développement durable, les débats ont été marqués par la prise de position des organisations syndicales et des ONG environnementales en faveur de la création d'un cadre réglementaire européen pour la RSE.

La question du reporting, et plus globalement le développement de la RSE, constituent pour les acteurs de l'Economie Sociale comme pour les entreprises privées lucratives un mouvement majeur d'évolution de leurs relations à la société et de remise en cause de pratiques et de stratégies. La Chaire réfléchit et est active (séminaire d'application,...) sur ce questionnement qui prend une importance particulière pour les entreprises de l'Economie Sociale et qui s'incarne aussi souvent dans la création de nouvelles entreprises sociales.

AGENDA

[2è salon de l'humanitaire](#)
du 18 au 20 mai, Pontoise

Semaine du développement durable

du 29 mai au 4 juin, France

Présentation des Business Plans Sociaux de la promotion 2006 de la Chaire Entrepreneuriat Social
les 14 et 21 juin, ESSEC Cergy

Remise des titres de la deuxième promotion de la Chaire Entrepreneuriat Social
le 21 juin, ESSEC Cergy

Réunion du Comité de direction de la MAIF sur le Campus de l'Essec à Cergy
le 6 septembre, ESSEC Cergy

Journée AVISE/CDC sur l'essaimage - Présentation des travaux de la Chaire Entrepreneuriat Social
sur la répliation des initiatives innovantes sur de nouveaux territoires
le 13 septembre

2ème congrès annuel de l'EVPA (plus de précisions dans le prochain numéro)
le 15 septembre, Paris